

**Communiqué de presse**  
Le 14.10.2025

**Journée nationale Perf.IA : une mobilisation massive, signe d'une attente claire.**

- **Des fiches synthèse de l'Anap**
- **Un guide pour décrypter l'IA Act**
- **Une masterclass pour passer à l'action**

Le 14 octobre 2025, 1000 professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux, décideurs et acteurs technologiques se sont réunis au Beffroi de Montrouge pour la première édition de la Journée nationale Perf.IA, organisée par l'Anap. Une mobilisation forte qui témoigne d'une attente des professionnels. A l'occasion de cette journée, l'Anap outille la généralisation des usages avec une publication pour décrypter les enjeux juridiques de l'IA, des bonnes pratiques et une prochaine masterclass.

**Une mobilisation massive, reflet d'une attente forte sur le terrain**

Dans le cadre de la feuille de route ministérielle pour l'Intelligence Artificielle en santé, l'Anap a pour mission de développer et généraliser les usages de l'IA dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

Avec une affluence record (1000 participants), 12 ateliers et 58 intervenants, cette journée témoigne de la richesse des expériences et d'une attente forte des professionnels. « *La mobilisation exceptionnelle à cette journée de Perf. IA illustre à quel point les professionnels de santé sont prêts à franchir une nouvelle étape avec l'intelligence artificielle. Ce que nous voyons aujourd'hui, c'est une volonté collective de passer de l'expérimentation à la généralisation. L'Anap est fière d'accompagner ce mouvement pour que l'IA devienne une alliée du quotidien dans tous les établissements.* » souligne Stéphane Pardoux, Directeur général de l'Anap

Présentation de cas d'usage réussis, décryptage juridique, bonnes pratiques : la journée a permis d'outiller concrètement les professionnels pour qu'ils déplient l'IA de façon plus large. L'événement a également permis de démystifier les contours de la notion d'IA. Les échanges ont souligné l'importance de comprendre ce qui se joue dans la « boîte noire » des technologies afin de structurer une gouvernance adaptée au profil de l'établissement.

## Une synthèse des ateliers Perf.IA et de nouvelles pratiques

Les 12 ateliers thématiques organisés tout au long de la journée ont permis de découvrir des initiatives inspirantes menées dans les établissements de santé, les structures médico-sociales et les start-up de la filière. De très nombreuses thématiques ont pu être abordées : RH, finances, consultations médicales, médico-social... Les participants ont pu échanger sur les conditions de réussite, les bénéfices observés et les écueils à éviter pour repartir avec des clés de succès activables dans leur contexte.

La question de la montée en compétences est apparue comme un enjeu central pour réussir le déploiement de l'IA. Les participants ont exprimé un fort besoin d'outils pédagogiques, de formations ciblées et de temps d'appropriation au sein des équipes.

**L'Anap publiera prochainement une synthèse des ateliers et de nouvelles fiches pratiques sur l'Observatoire national des usages de l'IA**, pour permettre à chaque établissement de s'inspirer des retours d'expérience et d'accéder à des ressources opérationnelles.

## IA Act : Comprendre la réglementation avec un guide de l'Anap pour un déploiement de confiance

*“L'Union européenne à travers l'IA Act a posé un cadre juridique clair. Les professionnels ont besoin de s'en saisir pour être en confiance, garantir le bon usage des technologies et les déployer de façon sereine et pertinente. C'est l'enjeu de notre production et notre accompagnement” affirme Anaëlle Valdois*, directrice de la performance des usages du numérique et de l'IA.

**Pour accompagner les établissements dans cette transition, l'Anap publie “IA Act en santé : décrypter la réglementation”** un guide pratique conçu pour clarifier les nouvelles règles d'application de l'IA en lien avec la réglementation déjà existante.

Ce guide, rédigé avec l'Afnor, rappelle les obligations qui incombent aux institutions, souligne les actions à réaliser en fonction des risques identifiés. L'occasion de rappeler les responsabilités des établissements en matière de contrôle humain, de formation, de transparence vis-à-vis des patients et de gestion des données. En articulant les exigences du IA Act avec celles du RGPD et des réglementations des DM médicaux, ce guide vise à créer les conditions d'un déploiement maîtrisé et sécurisé de l'intelligence artificielle au service de la performance et de la qualité des soins.

- **Télécharger le guide « [Décrypter l'IA Act pour déployer l'intelligence artificielle](#) »**

## Former pour généraliser l'usage : une masterclass et des communautés de pratique

Les retours de terrain sont clairs : pour 80 % des professionnels, l'IA est perçue comme un levier d'efficacité opérationnelle, et pour 69 %, elle permet de libérer du temps médical et paramédical, renforçant ainsi la qualité des soins. Mais pour que ces usages se généralisent, il est essentiel de former pour accompagner la montée en compétences de tous les acteurs, du soignant au décideur.

**C'est pourquoi l'Anap annonce le lancement prochain de masterclasses dédiées à l'IA :** conçues pour faciliter le déploiement de l'IA à travers l'accès à des contenus pédagogiques adaptés à tous les profils. Ces sessions permettront aux établissements d'anticiper leurs besoins, de structurer leur stratégie IA et d'associer leurs équipes à une transformation durable et maîtrisée.

**L'Anap, en lien avec le ministère chargé de la Santé, lancera également une communauté de pratiques regroupant des établissements ayant déployés et utilisant des solutions d'IA afin de renforcer le partage et la diffusion de bonnes pratiques éprouvées.**

---

#### À propos de l'Anap

L'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale est une agence publique de conseil et d'expertise qui agit avec et pour les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux. Depuis 2009, elle a pour mission de soutenir, d'outiller et d'accompagner les établissements dans l'amélioration de leur performance sous toutes ses dimensions. Pour la mener à bien, l'Anap propose une offre d'accompagnement globale : diffusion de contenus opérationnels, organisation et animation de la mise en réseau et intervention sur le terrain.

---

Contact presse : direction de la communication et de l'impact [communication@anap.fr](mailto:communication@anap.fr) Portable : 06 20 50 66 86

---